

RENCONTRE Agri Confiance – Coop de France
« Coopération agricole et développement durable »
du 13 octobre 2009

Philippe Mangin Président de Coop de France

Propos introductif

seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre
Monsieur le Président d'Agri Confiance, cher Jean-Michel
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence Mr le Ministre.

Elle témoigne de tout votre intérêt à la démarche des coopératives engagées dans Agri Confiance, elle nous apporte, par votre reconnaissance, un formidable encouragement ; elle nous lance, sans doute aussi, une invitation à aller plus loin, plus vite et réussir la mobilisation du plus grand nombre de coopératives.

Cette période de crise, qui n'épargne plus l'agriculture et l'agroalimentaire, nous donnera peut-être, comme toutes les crises, l'occasion d'une plus grande prise de conscience et d'une Action plus volontariste.

Vous le savez, Monsieur le Ministre, peu de secteurs agricoles sont actuellement en bonne santé.

La crise laitière bat son plein, les producteurs sont désespérés, mais leurs collègues des secteurs fruits et légumes, du porc, du vin, de la viande bovines et même des céréales rencontrent eux aussi de grands problèmes de trésorerie et s'inquiètent énormément quand aux perspectives de leurs métiers.

Je ne vais pas, à cet instant m'attarder sur ce constat, alarmant disons-le.

Mais permettez-moi de vous faire part de ce qui guide l'action de Coop de France, pour participer à la construction d'Agri Confiance, capable de répondre aux enjeux de notre société, française et européenne.

Les produits alimentaires, Monsieur le Ministre, ne peuvent, bien moins que les autres, être soumis aux seules règles d'un marché libéralisé.

Ce serait faire fi d'une population mondiale frappée d'une malnutrition galopante (1 milliard d'habitants...) d'une ressource en eau mal répartie sur la planète, de surfaces de terres cultivables qui diminuent, ce serait passer à côté du grand défi de l'Alimentation auquel la Terre entière va se trouver vite confrontée.

Je ne peux m'empêcher de redire ici, avec force, que la logistique qui guide de Doha à l'OMC a 20 ans de retard, qu'elle ne prend pas en compte l'état de dégradation des agriculteurs du monde, et qu'en interdisant tout instrument de régulation dans les politiques agricoles, elle entraîne l'Europe dans une démarche de plus en plus concentrée sur l'aide aux revenus des producteurs.

Or, fusse-t-elle conditionnée, la distribution d'aides comme fin en soi ... me fait durablement être le socle d'une politique.

Monsieur le Ministre, dans l'intérêt des consommateurs, soyez aux côtés de Bruno Le Maire pour tenter d'instaurer de nouveaux instruments de régulation dans la politique agricole européenne.

Je ne réclame pas là, Monsieur le Ministre une sorte d'État Providence, qui, grand protecteur, éloignerait les agriculteurs des démarches du marché ou des attentes de la société. Parce que les coopératives sont l'interface entre les producteurs et ces demandes, nous savons combien nous devons nous mobiliser pour y répondre.

Les plus de 3 000 coopératives réparties sur l'ensemble du Territoire et leurs 150 000 salariés ont largement contribué à façonner le visage d'Agriculture française au cours des 20 dernières années.

Elles ont donné des chances à des milliers d'agriculteurs qui n'en auraient jamais eu, seuls dans les exploitations.

Elles ont, au fil des ans pris leur place dans le paysage agroalimentaire, pour présenter aujourd'hui 40% de son chiffre d'affaires.

L'avantage des coopératives pour la Ferme France est prouvé.

Mais il faut le cultiver, développer notre attractivité auprès des jeunes générations d'agriculteurs et notamment, participer d'avantage à la meilleure structuration des filières, en facilitant la coopération des coopératives entre elles.

Car les clients des agriculteurs et de leurs produits sont peu nombreux, très concentrés, qu'il s'agisse de la grande distribution ou des marchés à l'export.

Monsieur le Ministre, cet avantage des coopératives à l'Agriculture Française nous voulons maintenant en faire, un avantage à la société française et aux consommateurs.

Et j'évoque là ce qui nous réunit aujourd'hui, tout le travail entrepris par une poignée de coopératives pionnières il y a 10 ans, pour créer Agri Confiance, qui aujourd'hui a délivré 130 certificats qui rassemblent 31 000 producteurs dans 14 filières agricoles et agroalimentaires.

Agri Confiance, c'est LA signature Développement Durable des Marques des coopératives agricoles françaises.

À Coop de France, nous sommes persuadés que l'originalité des coopératives est une preuve de sincérité de leur action, en faveur du développement durable :

- Société de personnes et non de capitaux, elles sont à l'abri de toute dérive vers la financiarisation, et sont lot d'objectifs de rentabilité immédiate, de courttermisme et de spéculations hasardeuses
- Elles ne sont donc ni OPABLES, ni délocalisations, par l'origine de leurs capitaux, ceux des paysans sociétaires. C'est un gage de durée Monsieur le Ministre, puisque jamais le problème de la transmission d'une coopérative ne se pose (sauf en cas de défaillance humaine, de faillite, mais si cela arrive, les autres coopératives voisines sont là pour assurer la continuité...)
- Cette fixation aux terres agricoles, qui compose le Territoire d'une coopérative, l'oblige à en être respectueux. Sans nier notre responsabilité dans les pollutions, notre prise de conscience, aujourd'hui, est déterminée. Comme un maire tient à son village et à sa qualité, une coopérative tient à son territoire et à sa volonté de mettre fin aux nuisances, si elle n'est pas toujours facile à mettre en œuvre, est réellement sincère.
- Enfin, la mission première d'une coopération, c'est de chercher la meilleure valorisation du travail, de l'acte de production de ses membres, les agriculteurs. Il nous faut mettre en valeur ce qu'ils ont produit, souvent, à notre demande.

Voilà pourquoi nous nous battons pour posséder des marques reconnues.

Voilà pourquoi les coopératives ont été leaders dans les démarches qualité : label rouge, IGP, AOP, AOC

Les cours d'économie nous ont enseigné que le profit était le moteur d'une entreprise. Et c'est vrai que sans rentabilité, aucune entreprise, n'a de chance.

Dans nos coopératives, le profit n'est qu'une pièce du moteur : l'homme, le territoire et le produit sous des composantes essentielles.

Nous sommes dans une posture ou une conduite totalement appropriée aux objectifs du développement durable.

Nous voulons dire à la société ce que le « Capitalisme Coopératif » ainsi intitulé par les deux auteurs d'un formidable ouvrage apporte de réponse aux attentes de nos concitoyens.

Nous voulons aller à la rencontre du consommateur, trop éloigné des agriculteurs, pour lui traduire l'avantage d'un produit issu de coopérative.

Le sondage IPSOS présenté ce matin, nous démontre combien le consommateur souhaite de plus en plus passer à l'acte citoyen dans ses achats, même s'il reste d'abord sensible au prix.

Un démarche du consommateur en matière d'une reconnaissance :

- De proximité de production
- De rémunération de l'agriculteur
- De traçabilité
- De sécurité sanitaire et alimentaire
- De protection de l'environnement
- Et demain du bilan carbone

Nos coopératives veulent répondre à ces attentes.

Avec Agri Confiance, reconnue lors du Grenelle de l'Environnement, nous pouvons et nous serons leader pour accompagner la certification HVE du plus grand nombre d'exploitations agricoles.

Monsieur le Ministre, le monde de l'entreprise, de l'entrepreneuriat vous a toujours passionné notamment quand il se caractérisait par une dimension humaine.

Vous avez souhaité, et nous vous en félicitons, mettre en œuvre des Assises de la Consommation qui se tiendront le 26 octobre prochain.

Les dépenses alimentaires représentant encore un poste important des dépenses des ménages, et plus le revenu est faible, plus ce poste est lourd, bien sûr.

À Coop de France, nous pensons que les crises agricoles caractérisées par un trop faible prix des produits, ne profitent pas assez aux consommateurs (lait, fruits et légumes ...).

Nous pensons encore que les circuits de distribution pourraient parfois être raccourcis. Nous pensons que la GMS a tout intérêt à mettre des hommes et des territoires derrière les produits alimentaires.

Nous vous demandons Monsieur le Ministre d'ouvrir un lieu de concertation, pour que producteurs et coopérative, et distributeurs et consommateurs cultivent d'avantage les démarches gagnant gagnant.

Avec Agri Confiance, les coopératives Agricoles, elles entrent dans une démarche Equitable, Éthique et respectueuse de l'Environnement.
Telle est leur volonté !

Merci Monsieur le Ministre de vouloir l'encourager.